



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E65582

VALABLE JUSQU'AU 03/12/2025

ÉDITÉ LE

15/07/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/04/1987

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES 1987B00287

Siret : 340 949 684 00039

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 0025602-1 02

Assurance Responsabilité Travaux :

ERGO SV75018041T20779

Assurance Responsabilité Civile :

ERGO SV75018041T20779

Situation fiscale et sociale : A jour au 24/07/2024

Raison sociale : AM DEPANNAGES SERVICES

27 RUE COLBERT
35300 FOUGERES

Téléphone : 02 99 94 14 22

Portable : 0616310630

Site Internet : www.atlantic-ecs.fr

E-mail : atlanticecs@orange.fr

Responsabilité légale :

COUASNON HUGUES GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5131 PROB	Installation de chauffe-eau solaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	08/12/2023
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	27/09/2024
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	08/11/2024
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	17/12/2021
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	27/09/2024
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	17/12/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chauffage et/ou eau chaude solaire	08/12/2023
o Chaudière bois	17/12/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Ventilation mécanique	17/12/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.